

Mot de la Délégation de la Mauritanie pour la 2^{ème} session de la Plateforme Globale pour la réduction des risques de catastrophes

Monsieur le Directeur de la stratégie Internationale pour la Prévention des Catastrophes,
Mesdames et Messieurs les chefs et membres des Délégations,
Honorable assistance,
Mesdames et Messieurs,

C'est pour moi un réel plaisir de m'adresser à vous au nom du Gouvernement de la République Islamique de Mauritanie en cette circonstance particulièrement d'actualité pour partager avec vous aussi bien les préoccupations que nous ressentons quant à la dimension et la complexité des défis et des enjeux de la question qui nous réunit aujourd'hui que l'immense espoir suscité à travers le monde par l'adoption du Cadre d'Action de Hyogo en 2005 à Kobe, au Japon, et le processus de sa mise en œuvre lancé depuis lors.

Mesdames et Messieurs,

Comme le confirment plusieurs études et le souligne un rapport récent des Nations Unies sur les risques de catastrophes, ces risques, qui représentent l'un des obstacles majeurs au développement durable de notre planète, n'ont cessé d'augmenter ces dernières années, de part leur nature diverse, aussi bien en fréquence et intensité qu'en localisation géographique n'épargnant ainsi aucun continent. Ces événements continuent à mettre en péril non seulement les efforts de développement consentis par les pays, parfois sur plusieurs années, mais et surtout, les ambitions et les espoirs de millions de personnes, à travers le monde, à mener leur vie dans les conditions de quiétude auxquelles elles sont souvent socioéconomiquement et culturellement très rattachées.

Mesdames et Messieurs,

Le changement climatique accéléré à l'échelle mondiale, qui a joué un rôle déterminant dans l'aggravation de la situation, nous interpelle, comme jamais auparavant, à innover dans les approches de gestion. Ainsi, pour faire face aux événements tout le long de leur cycle, les solutions à préconiser doivent être dynamiques et évolutives et tenir compte d'une multitude de facteurs spécifiques et combinés d'influence sur l'approche de gestion du désastre tels que :

- La nature de la catastrophe
- Le nombre d'habitants concernés
- La densité de la population
- La vulnérabilité des populations potentiellement concernées (taux de pauvreté, couverture sanitaire, éducation, autres services de base)
- L'impact environnemental (vulnérabilité des écosystèmes et des ressources, etc.)

Mesdames et Messieurs,

Le bouleversement du climat, qui a connu ses débuts chez nous, pays du Sahel, durant les deux longues décennies de sécheresse (1970 - 1980) et qui continue aujourd'hui par des séquences d'inondation sans précédent, le développement des activités à potentiel de risques de catastrophes important, telles que l'industrie extractive et minière et les activités d'exploration et d'exploitation pétrolières on shore et offshore, l'agriculture sont d'autant de raisons ayant permis à notre pays de lancer, au niveau national, une réelle réflexion sur la nécessité d'intégrer la gestion des catastrophes dans les stratégies sectorielles de développement.

Un long processus a été alors lancé en 2004 pour aboutir le 18 mars dernier à l'adoption par le Gouvernement de notre Plan d'Action National Pour la Prévention et la Gestion des Risques de Catastrophes (PANPGRC). La mise en œuvre actuellement en cours de ce plan prévoit la mise en place d'une Plateforme Nationale de PGRC, principal outil de coordination et d'alerte précoce qui implique l'ensemble des secteurs, le Système des Nations Unies, la Société Civile et le Secteur Privé.

Toutefois, ce dispositif de coordination nationale que nous sommes en train de mettre en place ne saurait jouer pleinement son rôle sans développer des réseaux de collecte, d'échange d'informations et de communication transfrontaliers, sous régionaux, régionaux et internationaux de prévention et de gestion des risques. Ceci est lié à la nature même des risques qui ne connaissent pas de frontière et dont la gestion efficace requiert souvent l'intervention d'au-delà des frontières. Nous appelons ainsi la Stratégie Internationale pour la Prévention des Catastrophes de concentrer ses efforts pour asseoir cette collaboration. Ceci passe nécessairement par :

- le renforcement des capacités des pays dans la réduction des risques de catastrophe ;

- la promotion de nouvelles technologies, notamment la détection spatiale ;
- l'échange d'expérience au niveau régional, sous-régional et international ;
- le renforcement des bureaux régionaux du secrétariat de la SIPC et la création d'un nouveau bureau pour la Région Afrique, en plus de celui de Nairobi.

En fin, permettez-moi de rappeler l'entière disposition de la Mauritanie, exprimée dans une correspondance précédente au Directeur de la SIPC, à travailler en étroite collaboration avec la Stratégie et ce pour une réelle atteinte des objectifs identifiés prioritaires dans le Cadre d'Action de Hyogo à l'horizon 2015.

Je vous remercie